Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du

Lundi 10 Mars 2025

DATE DE CONVOCATION : 3 mars 2025
DATE D'AFFICHAGE : 4 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 15 Nombre de Conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 10 mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

<u>Présents</u>: Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Nicolas CITEAU) et Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Jean-Pierre BUCHEL), Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés: Monsieur Nicolas CITEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL.

Absente: Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE.

<u>Pouvoirs</u>: Monsieur Nicolas CITEAU a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT et Monsieur Jean-Pierre BUCHEL a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU.

Madame Chantal LEYE a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sort de la salle.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET PORT DE KERCABELLEC

Le résultat de l'exercice 2024 du budget port de Kercabellec le suivant :

Fonctionnement

Dépenses : 90 773,74 € Recettes : 68 985,57 €

Soit un déficit de : 21 788.17€

• <u>Investissement</u>

Dépenses : 13 592,96 € Recettes : 75 178,32 €

Soit un excédent de : 61 585,36 €

Résultats de clôture :

Fonctionnement

Déficit de 2024 : 21 788,17€ Excédent de 2023 : 35 496,05 € Soit un excédent cumulé de : 13 707,88 €

• Investissement

Excédent de 2024 : 61 585,36 € Excédent de 2023 : 138 499,51 €

Soit un excédent cumulé de : 200 084,87 €

Il convient d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du budget port de Kercabellec

La commission finances du 24 février 2025 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Compte Financier Unique 2024 du budget port de Kercabellec.

Reçu au contrôle de légalité

le M/3/205 Publié ou notifié

le 13/03/2025 Le Maire. Jean-Pierre BERNARD

Maire